

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MARDI 26 NOVEMBRE 2024, À 19 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette, maire-suppléant
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 3 : Gilles Bernatchez
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

La greffière adjointe : Nadia Soucy

Sont absents :

Les conseillers : Poste 4 : Daniel Fournier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DEMANDE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES HAUTS-BOIS - PANIERS DE NOËL.
4. DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL PAR LE CLUB DE MOTONEIGE DE MURDOCHVILLE.
5. SOUPER DE NOËL.
6. FIN DES MISES EN CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET EMBAUCHE.
7. PÉRIODE DE QUESTIONS.
8. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec le retrait du point 4 - DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL PAR LE CLUB DE MOTONEIGE DE MURDOCHVILLE.

3. RÉSOLUTION 24-140 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES HAUTS-BOIS - RÉF. : PANIERS DE NOËL.

CONSIDÉRANT la lettre de madame Julie Gauthier, intervenant ressource en alimentation au Centre d'action bénévole les Hauts-Bois, demandant une aide financière pour la préparation des paniers de Noël.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville accorde au Centre d'action bénévole la somme totale de 400 \$ à titre d'aide financière pour les paniers de Noël 2024.

QUE cette somme soit prise à même le fonds de contributions volontaires, soit 200 \$ d'Énergie éolienne du Mont Copper et 200 \$ d'Énergie éolienne du Mont Miller.

4. DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU CONSIEL PAR LE CLUB DE MOTONEIGE DE MURDOCHVILLE.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

5. RÉSOLUTION 24-141 - SOUPER DE NOËL.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge important de recevoir les employé(e)s, pompiers et contractuels de la Ville en cette période de réjouissance.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général par intérim et directeur du service des Travaux publics, monsieur Alcide Richard, s'est montré intéressé à préparer ce souper.

CONSIDÉRANT la majorité de réponses reçues désigne la date du 6 décembre pour la tenue de ce souper.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR GILLES BERNATCHEZ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'un souper de Noël soit et est organisé pour les employé(e)s, retraité(e)s, pompiers et employé(e)s contractuel(le)s de la Ville.

QUE ce souper soit tenu le vendredi, 6 décembre 2024 à la salle communautaire.

QU'un budget de 2 000 \$ soit alloué pour l'organisation de cette activité.

**6. RÉSOLUTION 24-142 - FIN DES MISES EN CANDIDATURES
POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET EMBAUCHE.**

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi pour l'embauche d'une directrice ou d'un directeur général

CONSIDÉRANT QU' une seule candidature fut déposée, soit celle de monsieur Daniel Fournier.

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services et d'accompagnement de la firme M. Gionest, consultant vise essentiellement à encadrer et à former le prochain directeur général.

CONSIDÉRANT l'impasse administrative causée par l'absence d'une permanence à la direction générale.

CONSIDÉRANT QU' il importe pour le Conseil municipal d'assurer l'embauche d'une ressource à la direction générale le plus rapidement possible afin de consolider sa structure administrative et de rassurer le personnel en place.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville mette un terme à l'avis de publication de l'offre d'emploi visant l'embauche d'une directrice ou d'un directeur général.

QUE le prochain directeur général soit obligatoirement en période de probation pour une période minimum de six (6) mois à compter du 6 janvier 2025.

QU'au terme de cette période de probation, le Conseil municipal devra prévoir un mécanisme d'évaluation pour confirmer ou non sa permanence.

QUE la Ville de Murdochville procède à l'embauche de monsieur Daniel Fournier et ce, en date du 6 janvier 2025.

QUE les conditions d'emploi de monsieur Fournier soient celles prévues à la politique des employés cadres de la Ville de Murdochville.

QUE le salaire annuel et autres avantages non-prévus à la politique des employés cadres soient établis après négociations et approuvés ultérieurement.

QUE monsieur Daniel Fournier soit inscrit l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.

QUE la firme M. Gionest, consultants, soit et est mandatée pour assurer une formation auprès du nouveau directeur général de la Municipalité.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

8. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER,
MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
19 h 35.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Nadia Soucy
Greffière adjointe